

stabilisés pour que l'on puisse leur consacrer un autre livre. Lorsque ce moment arrivera, il serait intéressant que des auteurs aussi compétents et habiles que ceux du présent ouvrage soient disponibles pour nous offrir un document d'aussi bonne qualité sur la gestion des archives photographiques numériques.

James M. Turner

École de bibliothéconomie et des sciences de l'information
Université de Montréal

Amar, Muriel. 2000. Les fondements théoriques de l'indexation: une approche linguistique. Paris: ADBS Éditions. 355 pages.

La lecture de cet ouvrage de Muriel Amar sur une nouvelle approche de la pratique de l'indexation n'est pas une sinécure. Reposant sur des fondements théoriques de nature linguistique, la thèse de l'auteure n'est pas toujours facile à appréhender. Soucieux d'être fidèle aux propos de l'auteure, je me limiterai donc à rapporter les principaux éléments de cette recherche.

D'abord, pour bien situer la problématique, reprenons quelques propos tenus en préface par Michel Le Guern où il rappelle notamment que la pratique de l'indexation remonte à plus de cinq siècles. À ses débuts, on parlait de *tabula* et non d'*index*. Ces tables permettaient une lecture autre que linéaire, ce que certains auteurs voyaient comme une forme de paresse. Pourtant cette présentation tabulaire favorisait le repérage de l'information. Une information croissante, à mesure que l'imprimerie s'affirmait comme mode de diffusion. Au fil des siècles, l'indexation est passée d'une pratique souvent solitaire à une œuvre collective, d'où l'apparition de normes pour en assurer la cohérence. Conçues sur une base essentiellement empirique, ces normes ont vu leurs limites atteintes avec l'émergence de l'automatisation de l'indexation. Il fallait alors déterminer sur quels fondements théoriques reposaient ces normes. C'est à cette tâche que s'est attaquée Muriel Amar. Comme le signale Le Guern, l'indexation y est décrite comme une pratique discursive où ce ne sont pas tant les mots qui importent que le discours qui les soutient. Un discours de l'indexeur qui est différent de celui de

l'auteur ou du lecteur.

La définition classique de l'indexation, c'est-à-dire « l'opération qui consiste à décrire et à caractériser un document à l'aide de représentations des concepts contenus dans ce document » tirée de la norme AFNOR Z 47-102 (1978:225) est quelque peu bousculée par Muriel Amar. Voulant définir les fondements théoriques de l'indexation, elle constitue, à partir de l'objet empirique qu'est la pratique de l'indexation, un objet scientifique basé sur une approche épistémologique (p. 13).

L'auteure précise que cette quête de fondements théoriques provient essentiellement de la pression technologique qui s'exerce sur les activités professionnelles dans les domaines de l'information et de la communication. On pense évidemment à l'émergence du réseau Internet et de la redéfinition qu'il impose au document et à son traitement, notamment par l'utilisation des moteurs de recherche. L'autre élément majeur est l'apparition croissante de systèmes d'indexation automatisés qui ne va pas sans poser problème sur le plan d'une appréhension formelle de la pratique de l'indexation.

L'auteure axera sa recherche des fondements théoriques sur une approche linguistique afin de mettre en évidence les faits de langue propres à l'indexation. On ne veut pas tant savoir comment les indexeurs ou les systèmes automatisés fonctionnent que d'identifier les arrières-plans théoriques définissant ces pratiques autant manuelles qu'automatiques (p. 21).

Le premier chapitre de l'ouvrage expose la problématique en proposant un cadre dans lequel sont précisés l'objet étudié et la méthode d'analyse privilégiée. Les chapitres deux et trois, regroupés dans la première partie, s'intéressent aux problèmes théoriques de l'indexation qui concernent le lexique utilisé ainsi que la notion de référence. La seconde partie, soit les chapitres quatre et cinq, avance les fondements théoriques découlant de cette réflexion.

Le processus d'indexation se définit comme un mode d'organisation spécifique des documents relevant d'un discours qui lui est propre. La problématique du descripteur est ainsi revue dans une approche discursive de l'indexation. Partant d'une indexation normative, issue d'une lecture interprétative, cette nouvelle approche de l'indexation propose plutôt une lecture explicative (p. 240). La même notion de

thème discursif se trouve dans ces deux types d'indexation. Toutefois dans l'un, la « thématization » est le fruit de l'indexation alors que dans l'autre, elle est le résultat de la recherche d'information. En d'autres mots, l'indexation « interprétative » produit des thèmes de discours et l'indexation « explicative » extrait des éléments du texte dont sont issus les thèmes des discours (p. 241).

L'auteure tente de démontrer les similarités et les différences entre son approche et l'indexation classique. Les deux recourent la notion de thème discursif et elles ont une approche discursive du descripteur. On doit donc comprendre que celle qui produit des thèmes de discours est une « indexation interprétative » dont l'espace de « thématization » relève des indexeurs alors que celle qui extrait des éléments textuels amenant la construction des thèmes du discours est une « indexation explicative » dont l'espace de « thématization » est situé du côté des utilisateurs (p. 239).

L'enjeu central de cet ouvrage aura été de dégager la spécificité de l'indexation et de l'usage particulier qui est fait de la langue. L'étude des deux problèmes théoriques que sont le rôle des mots (lexique) et de la référence a permis de montrer que la pratique de l'indexation se fonde avant tout sur des propriétés de la langue et du langage où le thème du discours est fondamental. Ce thème discursif fait le pont entre les différentes propriétés linguistiques opérant en indexation, que ce soit la signification lexicale, la synonymie référentielle ou encore l'élaboration de la référence (p. 309). Bien que la viabilité de l'indexation dépende de l'exploitation de ces propriétés, il importe de lui donner un projet spécifique reposant sur la notion de construction de thèmes discursifs (p. 312).

Cette approche de nature linguistique ne permet pas toutefois de formaliser à elle seule le processus d'indexation. Selon Muriel Amar, l'indexation apparaît avant tout comme un processus de création d'espaces documentaires spécifiques mettant en jeu deux types de stratégies dont l'objectif commun est la construction de thèmes de discours. La première stratégie en est une d'exploration des sources et la seconde stratégie concerne l'exposition des documents. L'indexation peut ainsi trouver dans ses objets (textes, documents, liens entre eux) une façon de faire